

Peu importe ce que nous considérons. Lorsque nous nous mettons à taxer les hydrocarbures à la tête du puits, nous faisons grimper le coût de presque tout au pays. Nous nous trouvons à hausser le coût du transport, des produits agricoles, du poisson, des produits forestiers, et même de la construction des routes parce que nous faisons monter le coût de l'asphalte. Nous faisons monter le prix de presque toutes les marchandises parce que le coût de notre production est étroitement lié à celui des hydrocarbures, qu'ils soient importés ou non.

J'aimerais poser une question sur un sujet qui me trouble. Le député du gouvernement qui est chargé du bill pourra peut-être y répondre en temps et lieu. J'aimerais m'abandonner à une chimère et supposer que nous ne taxions absolument pas le gaz ni le pétrole importés. Je demande au ministre quel serait alors le prix de l'essence à la pompe. Si nous payions le pétrole saoudien \$32 le baril et que le gouvernement fédéral n'en taxerait pas une goutte, quel serait alors le prix de l'essence? A moins que mes calculs ne soient vraiment erronés, ne serait-il pas un peu plus élevé qu'il ne l'est à l'heure actuelle?

Nous avons imposé beaucoup de ces taxes en partant du principe que le gouvernement fédéral pourrait ainsi parvenir à uniformiser le coût des produits du pétrole au Canada. Si le gouvernement fédéral renonçait à imposer les produits pétroliers et permettait l'importation de pétrole saoudien dans les raffineries de l'est du Canada qui desservent la partie de notre pays située à l'est de la Vallée de l'Outaouais comme cela a toujours été le cas, de quelles quantités supplémentaires aurait-on besoin? S'il n'y avait pas la moindre taxe fédérale je pense que l'on serait fort surpris de constater qu'il n'en faudrait pas tellement davantage.

Nous payons actuellement pour le baril de pétrole le moins cher que nous pouvons obtenir entre approximativement \$1.55 et \$1.56 le gallon. Quand nous rapportons ce chiffre aux 35 gallons que contient un baril de pétrole, de quelle quantité supplémentaire aurions-nous besoin en fait sans taxe fédérale? Je pense que ce chiffre serait révélateur et que nos concitoyens et en particulier les agriculteurs se rendraient compte que le carburant dont ils se servent dans leur exploitation ne leur coûte pas tant au nom de la péréquation qu'il ne leur coûte pour assouvir la voracité dépensière du gouvernement libéral.

Nous avons entendu le ministre de la Consommation et des Corporations et le ministre des Finances (M. MacEachen) dire à plusieurs reprises qu'ils essaieraient de servir les intérêts des Canadiens. Je les supplie donc de faire preuve d'un sens des responsabilités fiscales pour que nous n'ayons pas à taxer à mort les contribuables.

D'un côté nous disons aux gouvernements provinciaux, un exemple parmi d'autres, que nous allons alourdir leur facture pour les services de la GRC. Voilà ensuite le ministre responsable de ce service qui déclare ainsi que le rapporte le *Globe and Mail* de la semaine dernière, que les ministres provinciaux ne veulent pas négocier. A peine avais-je lu cet article que j'ai été téléphoner au ministre responsable de ce service au Nouveau-Brunswick lequel m'a répondu que c'était absolument faux et que son gouvernement avait vraiment essayé de négocier. Nous avons essayé m'a-t-il dit d'obtenir un changement graduel dans la facturation du gouvernement fédéral pour les services de la GRC. Il m'a ensuite déclaré qu'il avait égale-

### Taxe d'accise

ment demandé au ministre précédent le député de Notre-Dame-de-Grâce-Lachine-Est (M. Allmand) de répondre.

Au cours des négociations qui ont eu lieu en 1975 ou 1976 il avait été convenu que le coût croîtrait de un pour cent par an. Jusqu'à maintenant, le chiffre est ainsi passé de 44 à 45 p. 100 pour finalement atteindre 50 à 51 p. 100 du coût. Et maintenant, d'un seul coup, le gouvernement fédéral, par souci d'économie, compte réclamer 100 millions de dollars de plus aux provinces.

Non seulement il impose des taxes supplémentaires aux consommateurs canadiens par le biais de ce projet de loi mais il choisit le moment où il donne aux provinces de bonnes raisons de vouloir les taxer davantage en cessant de subventionner certains programmes auxquels les provinces s'étaient habituées depuis que la GRC rendait des services aux municipalités et aux provinces en collaboration avec le gouvernement fédéral. Le ministre fédéral a dit aux ministres provinciaux chargés des services de police que le gouvernement fédéral ne continuerait à offrir le service que si les provinces payaient ce qu'il réclame. C'est la seule chose qui soit négociable. Les ministres en question sont disposés à négocier et à augmenter la contribution des provinces aux frais de la GRC dans des proportions raisonnables.

Le gouvernement taxe les consommateurs davantage tout en donnant moins d'argent aux provinces, ce qui est contradictoire. Les contribuables seront mis deux fois à contribution; une fois à l'échelon fédéral et une nouvelle fois lorsque les provinces devront payer la note qui aura augmenté.

Abordons un peu les cas extrêmes et désespérants. Les partisans du gouvernement devraient avoir honte. Nous taxons les hôpitaux, le matériel d'hôpital, le matériel de recherche et le matériel destiné aux centres de santé à un moment où les provinces essaient de persuader le gouvernement fédéral de renoncer à réduire le montant des subventions forfaitaires qu'elles reçoivent. Les provinces devront s'arranger pour équiper les hôpitaux, les universités ou les centres de recherche avec l'aide des contribuables. Les infirmeries qui relèvent des gouvernements provinciaux devront payer davantage. Nous taxons davantage, nous dépensons davantage, nous ouvrons des bureaux, nous réduisons notre participation financière aux projets à frais partagés et nous accablons le contribuable en accumulant les taxes et en faisant payer davantage aux gouvernements provinciaux. Pourquoi cela?

● (2150)

A l'heure actuelle, les pêcheurs canadiens achètent presque tous leurs filets au Japon. En faisant preuve de prudence et de circonspection dans l'établissement de ses prix, le Japon peut fabriquer des filets de pêche à un coût moindre que celui des fabricants de fibres canadiens, compte tenu de la taxe à la tête de puits et des autres taxes qui s'appliquent aux hydrocarbures qui entrent dans la fabrication de ces fibres. N'oublions pas non plus que le Japon doit importer tout le pétrole et le gaz qu'il utilise. Nous allons en plus grever ces filets d'un impôt. De plus, comme nous nous opposons à ce que cette taxe se répercute sur les producteurs de biens et de services, les fabricants se trouvent privés du marché canadien lui-même et défavorisés par rapport aux pays qui, en agaçant bien leurs prix, réussissent à produire ces fibres à partir d'hydrocarbures ou de dérivés à meilleur compte que nous et ce, bien qu'ils doivent importer tout leur pétrole et tout leur gaz. Voilà ce que